



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RSA

Question écrite n° 109386

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les déclarations choquantes d'un membre du Gouvernement, en ce mois de mai 2011, mettant en cause l'attribution du revenu de solidarité active (RSA). Il lui demande si elle peut préciser le montant et les conditions d'attribution du RSA et en assurer la pérennité.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109386

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5341

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)